

AS
Société Anonyme
au capital de 401 939,60 euros
Siège social : 2 rue du Pot d'Argent
22200 GUINGAMP
523145431 RCS SAINT BRIEUC

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 20 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le 20 avril,
A 9 heures,

Les administrateurs de la Société AS se sont réunis en Conseil, 2 rue du Pot d'Argent - 22200 GUINGAMP, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- ⇒ Monsieur Emmanuel AUBRY
- ⇒ Madame Caroline AUBRY
- ⇒ La Société COGEDIS, représentée par son représentant permanent, Monsieur Philippe LE ROUX

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Emmanuel AUBRY préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Proposition de modification des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social et de la durée de l'exercice en cours,
- Proposition de modification corrélative des statuts,
- Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires,
- Préparation du rapport et du projet de résolutions,
- Questions diverses,

Le Président expose au Conseil qu'il serait opportun de modifier les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social et de les fixer respectivement aux 1^{er} janvier et 31 décembre de chaque année, et non plus aux 1^{er} juillet et 30 juin.

Il propose en conséquence au Conseil de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire qui aurait pour objet de décider cette modification ainsi que l'augmentation subséquente de la durée de l'exercice en cours et la modification corrélative de l'article 34 des statuts « EXERCICE SOCIAL ».

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, met aux voix la résolution suivante :

RESOLUTION UNIQUE

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires pour le 26 juin 2018, à 14 heures, 2 rue du Pot d'Argent - 22200 GUINGAMP, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration,
- Modification des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social et de la durée de l'exercice en cours,
- Modification corrélative des statuts,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Conseil arrête ensuite les termes du rapport qui sera présenté à l'Assemblée Générale ainsi que le projet des résolutions qui lui seront soumises.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

LE PRESIDENT
M. Emmanuel AUBRY

UN ADMINISTRATEUR
L'Association COGEDIS
Représentée par M. Philippe LE ROUX